

**Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mars 2009  
(OR. en)**

***RÉUNION INFORMELLE DES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT  
DU 1<sup>er</sup> MARS 2009***

***COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN***

Les chefs d'État ou de gouvernement se sont réunis aujourd'hui à Bruxelles et ont eu des discussions approfondies sur la crise financière et économique actuelle. Ils sont convenus que l'Europe ne pourra affronter cette épreuve et surmonter la crise actuelle qu'en continuant à agir de concert et de manière coordonnée, dans le cadre du marché unique et de l'UEM. Ils se sont déclarés confiants quant aux perspectives à moyen et à long terme de l'ensemble des économies de l'UE. Ils ont décidé d'agir dans les directions énoncées ci-après:

**Construire la confiance et œuvrer à la stabilité financière**

- Continuer à travailler sur la base des principes arrêtés en octobre 2008 afin de rétablir, dans l'économie, des conditions de financement appropriées et performantes. Partir du constat que, pour que les impulsions budgétaires données par les États membres soient suivies d'effets, il est indispensable de débloquer le canal du crédit.
- Souligner qu'il importe de s'occuper des actifs toxiques des banques. Pour ce faire, agir conformément aux lignes directrices fournies par la Commission le 25 février et dans le plein respect des règles de concurrence.

- Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions financières. Accueillir avec intérêt la contribution du groupe d'experts de haut niveau sur la supervision financière et l'intention de la Commission de publier le 4 mars ses orientations à la suite de ce rapport. Il faudra que de premières décisions soient prises d'ici juin, après que le Conseil ECOFIN en aura débattu de manière approfondie.
- Assurer la viabilité à long terme des finances publiques, conformément au Pacte de stabilité et de croissance.
- Souligner l'importance d'une stabilité macroéconomique dans l'ensemble de l'UE. Mesurer les différences manifestes qui existent entre les États membres d'Europe centrale et orientale, réexaminer l'aide qui a déjà été octroyée. Mettre en exergue les avantages qu'apporte l'intégration de l'UE et les solides perspectives qu'elle offre à moyen terme. En ce qui concerne le secteur bancaire, confirmer que le soutien apporté aux banques mères ne devrait pas entraîner de restrictions sur les activités de leurs filiales établies dans des pays hôtes dans l'UE. Charger le Conseil ECOFIN de suivre très attentivement l'évolution de la situation, en étroite coopération avec la Commission, et d'établir des éléments qui aideront les pays confrontés à des déséquilibres temporaires, si nécessaire et en se fondant sur tous les instruments disponibles. Mesurer l'importance de la BEI pour ce qui est de fournir des moyens financiers à la région et, dans ce contexte, accueillir avec satisfaction l'annonce faite récemment par la BEI, la Banque mondiale et la BERD concernant une initiative qu'elles vont prendre conjointement en vue de soutenir les secteurs bancaires dans la région et de financer les prêts aux entreprises frappées par la crise économique mondiale.

### **Remettre l'économie réelle sur les rails**

- Évaluer, lors du Conseil européen de printemps, la manière dont le plan européen pour la relance économique est mis en œuvre au niveau européen et au niveau national et en tirer les conclusions nécessaires.
- Tirer le plus possible parti du marché unique, qui doit servir de moteur à la relance et soutenir la croissance et l'emploi. Souligner que le protectionnisme n'est pas une réponse à la crise actuelle et exprimer la confiance accordée au rôle de la Commission en tant que gardienne des traités.

- Saluer la communication de la Commission du 25 février sur le secteur automobile, notamment le renforcement de la coordination européenne des plans de renouvellement des parcs automobiles qui y est évoqué. Inviter la Commission à veiller à ce qu'une information rapide et efficace soit donnée sur les mesures nationales envisagées et à ce que les mesures prises dans les pays tiers soient suivies de près, compte tenu du cadre européen qu'elle a défini pour ce secteur.
- Indiquer qu'il importe d'agir pour contrer l'impact négatif sur l'emploi. Au niveau de l'UE, utiliser au maximum les potentialités qu'offrent les instruments existants tels que le Fonds social européen et le Fonds d'ajustement à la mondialisation, tel que révisé, afin de limiter les pertes d'emplois. Profiter du sommet extraordinaire sur l'emploi qui se tiendra à la fin du printemps pour arrêter des orientations et des mesures concrètes afin d'atténuer l'impact de la crise dans le domaine social et sur l'emploi.

### **Travailler ensemble au niveau mondial**

- Veiller à ce que les efforts déployés et les actions menées au plan interne par l'UE pour rétablir la stabilité financière et promouvoir l'ouverture des marchés trouvent un écho approprié au niveau international, la situation particulière des pays en développement étant dûment prise en compte.
- Mesurer l'importance du sommet du G 20 qui se tiendra à Londres pour rendre la confiance aux entreprises, aux citoyens et au secteur financier. Souligner le rôle de premier plan de l'UE dans le processus du G 20 et mettre à profit le Conseil européen du printemps pour préparer la position de l'UE à cet égard, compte tenu des résultats de la réunion qui s'est tenue à Berlin le 22 février.
- Mettre tout en œuvre pour dégager un consensus sur les modalités qui permettront la conclusion rapide du Programme de Doha pour le développement.

---